

les Doid<sup>1</sup>, les Erkhehoud<sup>2</sup> (Arkôn) et les Senchh'ingoud<sup>3</sup> (Sien-cheng), n'étant soumis à aucune taxe ni redevance,

13. passent leur vie dans les prières au ciel et distribuent des bénédictions. (Moi) maintenant qui suis (Khan), des précédents

14. décrets à l'exemple, (pour que) aucune taxe ni redevance ne connaissant (mais seulement)

15. au ciel des prières adressant et des bénédictions répandant, ils passent leur vie, aux demeurant dans le Ta Tchong-yang Wan-cheou-Geong (Ta Tchong-yang Wan-cheou Kong) en Fong-yüen lou<sup>4</sup>

16. et spécialement les Hié-yüen<sup>5</sup> (Hia-Yuan), Géong

<sup>1</sup> Pluriel de *Doin*, « ecclésiastique ».

<sup>2</sup> Ce terme s'applique aux prêtres chrétiens, ainsi que nous le verrons dans les annales chinoises qui l'écrivent *Ye-li-k'o-wen* 也里可温, transcription incomplète du mot *erkhehoun*, adopté par les mongols pour traduire le mot grec ἀρχων « chef », devenu en syriaque *Arkôn*, اركون en persan *Arkâoun*, ارکان ou ارخون. Les auteurs du *Yuan-chi Yu-kiai* (q. v. p. 103, n.) ont fait dériver le mot *Ye-li-k'o-wen* du mot mongol *iroul koun* 福分也 人 也 « dispensateur des bénédictions du ciel ». Malheureusement pour eux, la ligne 12 du texte mongol de notre stèle de 1314 porte bien distinctement le mot *erkhehoun* (ἀρχων) et tout près lui, à la ligne 13, le mot *hirouher* (bénédiction); le simple rapprochement des deux mots suffit, semble-t-il, à démontrer qu'ils sont dépourvus de parenté. *Vid. inf.* p. 81.

<sup>3</sup> Transcription mongole plurielle de l'expression chinoise *Sien-cheng* « monsieur », terme usité par les Mongols pour désigner les prêtres du Tao. Ce sont les *Sensin* de Marco Polo. (Cf. Pauthier, *Le livre de Marco Polo*, p. 233.)

<sup>4</sup> *Fong-yuan-lou* 奉元路, nom donné au circuit de Si-ngan-fou en 1312 (*Yuan-chi-lei-pien*, K. VI, fol. 7); le temple de Tchong-yang-wan-cheou-kong 重陽萬壽宮 était situé à Tcbou-tchihien 執屋 dans la préfecture de Si-ngan. *Chi-mo-tsuan-hoa*, k. VI, fol. 14.

<sup>5</sup> *Hia-yuan* 下院, établissement d'ordre inférieur.